



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E53254

VALABLE JUSQU'AU 04/12/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/04/1981
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/04/2017
18 520

Raison sociale : THERMI SERVICE SEHCOR GROUPE

82 QUAI COMMANDANT LHERMINIER
42300 ROANNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROANNE 81 B 49

Téléphone : 04 77 23 64 00

Fax : 04 77 23 64 09

Portable :

Site Internet : www.thermi-service.fr

E-mail : contact@thermi-service.fr

Responsabilité légale :

NEW DEP (790 494 678) / ROCHE CHRISTIAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Siret : 321 591 745 00021

Code NACE : 4674B

Numéro caisse de congés payés : 0018832

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 55416340

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 55416340

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 60

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/11/2023
5262	Maintenance d'installation de chauffage avec chaudière dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2 Mention RGE	23/11/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.